

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

89000 Auxerre

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

E1 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

E1 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

E1 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

E1 sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

E1 sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

E1 sur ma commune :

FAIBLE

4 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

E1 sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

E1 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

E1 sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

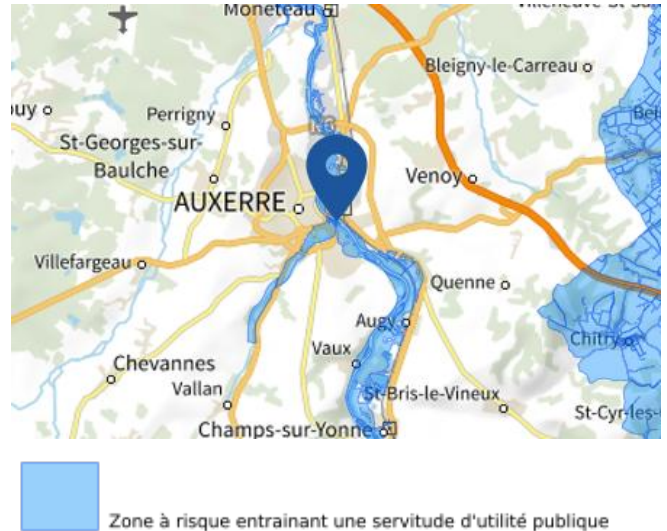
E1 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Auxerre

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Informations détaillées :



PPRN : **PPRN-I-Auxerre-89-ru-de-Vallan-2025**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I-Auxerre-89-ru-de-Vallan-2025 a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 09/05/2025

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : **TRI d'Auxerre**

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 89DREAL20140001



DDRM : **DDRM89**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

Risque d'inondation sur Auxerre

11 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2222390A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/06/2022	25/08/2022
INTE2127287A	Inondations et/ou Coulées de Boue	21/06/2021	28/09/2021
INTE1630434A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/06/2016	07/12/2016
INTE1620877A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2016	12/08/2016
INTE1425669A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/08/2014	07/11/2014
INTE0100232A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/03/2001	28/04/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9800067A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/08/1997	28/03/1998
INTE9400171A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/01/1994	29/04/1994
INTE8900389A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/06/1989	06/09/1989
NOR19840716	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/05/1984	10/08/1984

Risque de remontées de nappe sur Auxerre

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

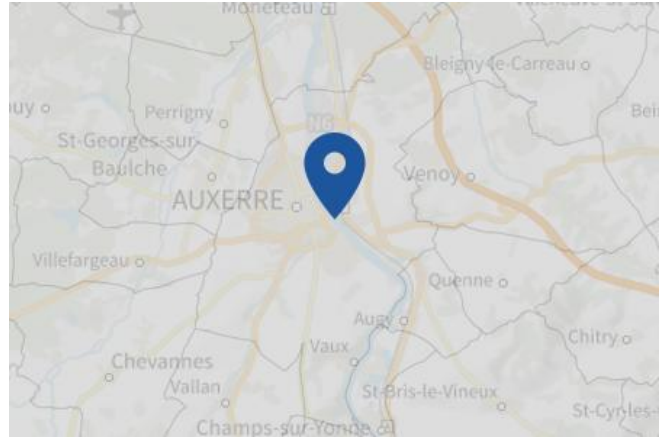
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

Risque de séisme sur Auxerre

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Auxerre

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

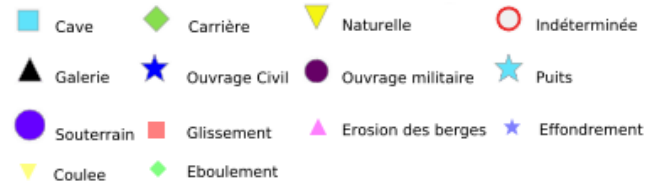
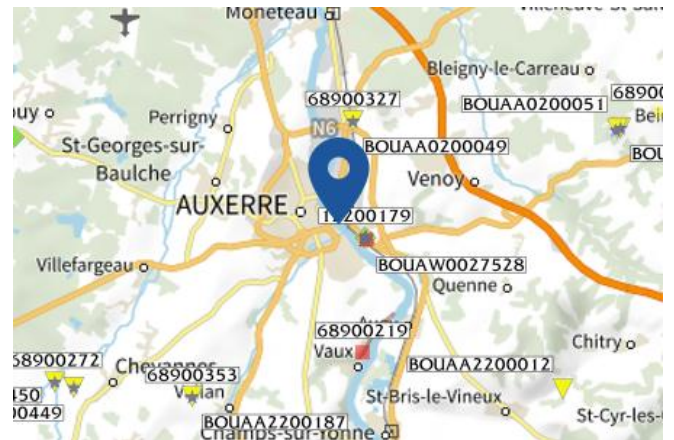
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Glissements de terrain.
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :

PPRN : PPRN-Mvt - Auxerre (Vaux)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRN-Mvt - Auxerre (Vaux) a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 15/05/1996

Date d'approbation : 25/03/2002

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Glissement de terrain](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

DDRM : DDRM89

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

[Glissement de terrain](#)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Risque de mouvements de terrain sur Auxerre

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

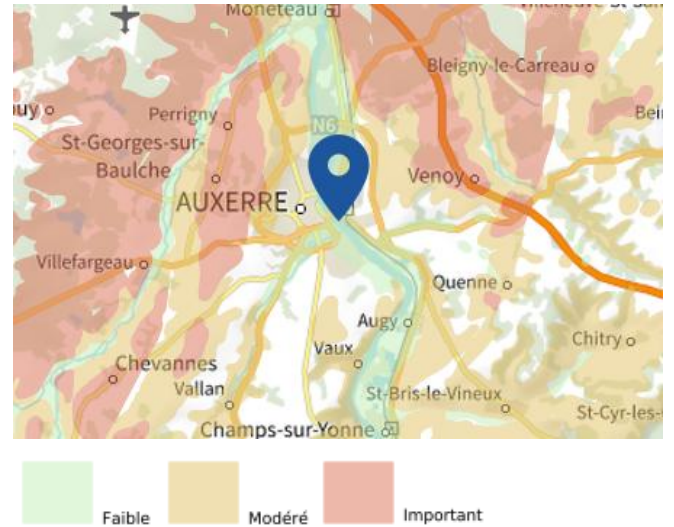
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Auxerre

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
 Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

9 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

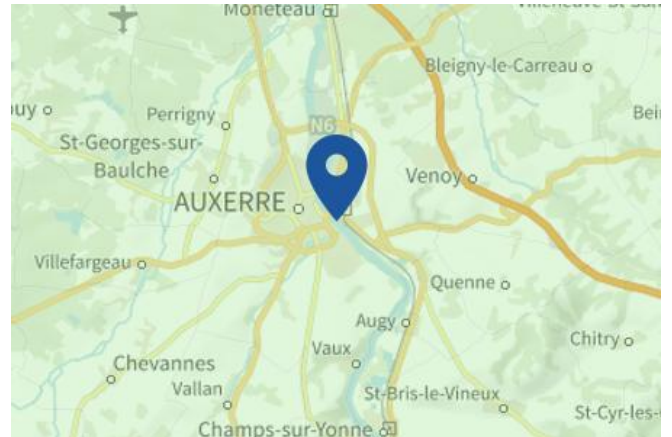
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2308745A	Sécheresse	01/01/2022	03/05/2023
INTE2114775A	Sécheresse	01/04/2020	06/06/2021
INTE2010312A	Sécheresse	01/07/2019	12/06/2020
INTE1914147A	Sécheresse	01/07/2018	22/06/2019
INTE1230775A	Sécheresse	01/04/2011	02/08/2012
INTE0400656A	Sécheresse	01/07/2003	26/08/2004
INTE9900087A	Sécheresse	01/11/1997	10/03/1999
INTE9800135A	Sécheresse	01/12/1992	23/04/1998
INTE9300656A	Sécheresse	01/05/1989	28/12/1993

Risque radon sur Auxerre

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Auxerre

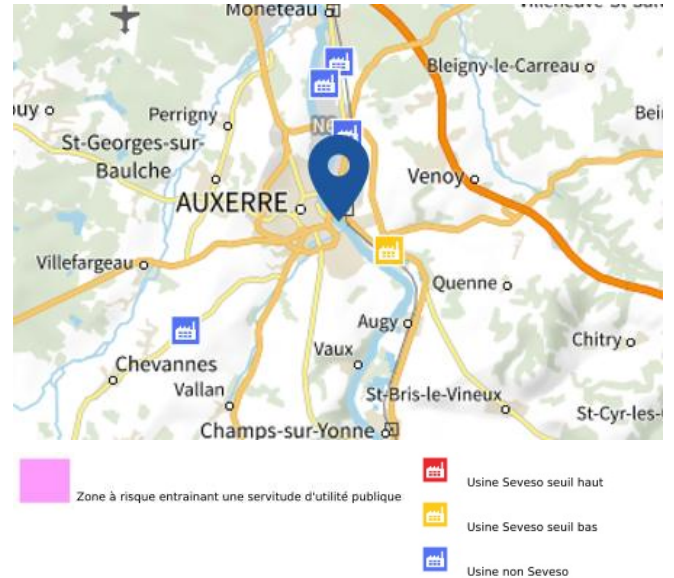
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM89**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)

1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
KNAUF ISBA	Seveso seuil bas

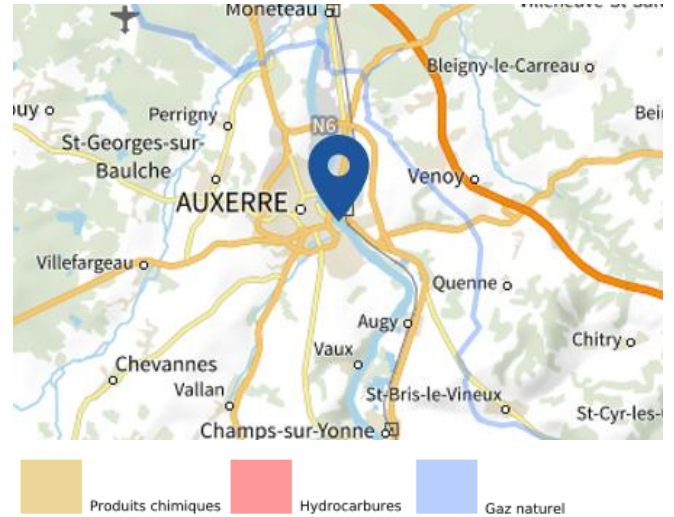
1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
FRUEHAUF SAS	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Auxerre

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

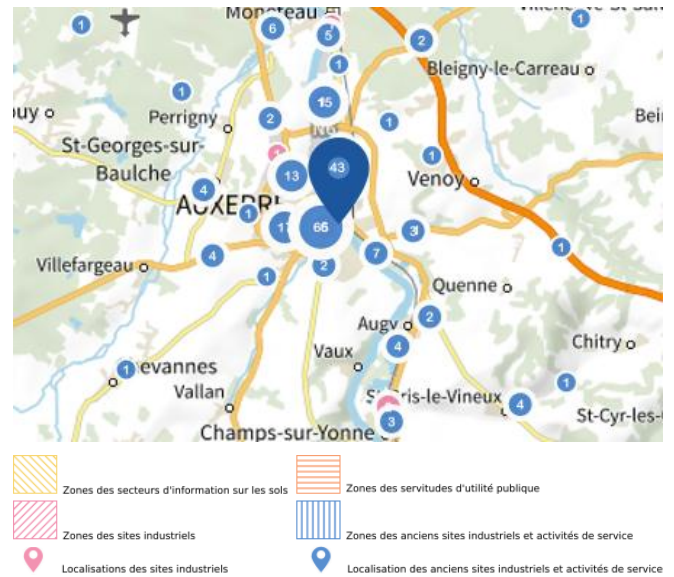
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Auxerre

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.



SUP :

Votre commune contient un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Risque rupture de barrage sur Auxerre

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : **DDRM89**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

6 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
12200179	Effondrement / Affaissement	rue de la Roue
12200180	Effondrement / Affaissement	La Roue
12200181	Effondrement / Affaissement	rue de la Roue
12200182	Glissement	
68900219	Glissement	Vaux - Le Patis
68900327	Effondrement / Affaissement	Gouffre, Aven à Auxerre

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

3 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
BOUAA0200049	naturelle	Gouffre,Aven à Auxerre
BOUAW0027528	carrière	Ancienne carrière (comblée) de la rue de la Roue
BOUAW0036875	carrière	cavite1978 de la rue de la Roue

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

16 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001101501	MOUVEX-BLACKMER	En cours
SSP000784901	PUITS A.E.P. DE LA PLAINE DES ISLES	Clôturée
SSP001070201	Dépôt des Produits Pétroliers d'Auxerre (shell)	En cours
SSP001101001	FONDERIE AUXERROISE	En cours
SSP001101301	HAMELIN	En cours
SSP001100801	ESSO SAF (ancienne usine Bitume et Emulsions d'Auxerre)	En cours
SSP001103801	CARS PIECES EXPRESS	En cours
SSP408772701	CARS PIECES EXPRESS	Clôturée
SSP44715901	FIGEAC AERO AUXERRE	Clôturée
SSP000323501	Groupe scolaire privé Saint Joseph	Clôturée
SSP001105401	Carrosserie CHARMOT	Clôturée
SSP000331601	Agence EDF GDF Services	Clôturée
SSP000507101	Groupe scolaire Sainte-Marie	Clôturée
SSP001101201	Ancienne Goudronnerie	Clôturée
SSP000861601	EXIDE TECHNOLOGIES (Ex-CEAC)	Clôturée
SSP45684101	FIGEAC AERO AUXERRE	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

191 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4185753	David FUHRMANN	En arrêt	
SSP4087733	ESSO SAF	En arrêt	
SSP4087727	CARS PIECES EXPRESS	En arrêt	
SSP4087719	FONDERIE AUXERROISE	En arrêt	
SSP4087686	CEAC	En arrêt	
SSP3803671	Ancienne usine à gaz	En arrêt	
SSP3803643		Indéterminé	
SSP3803642		Indéterminé	
SSP3803589		En arrêt	
SSP3803061		En arrêt	
SSP3803027		Indéterminé	
SSP3802499		Indéterminé	
SSP3802498		Indéterminé	
SSP3802497		Indéterminé	
SSP3802496		Indéterminé	
SSP3802494		Indéterminé	
SSP3802493		Indéterminé	
SSP3802492		Indéterminé	
SSP3802491		Indéterminé	
SSP3802490		Indéterminé	
SSP3802489		Indéterminé	
SSP3802488		Indéterminé	
SSP3802487		Indéterminé	
SSP3802486		Indéterminé	
SSP3802485		Indéterminé	
SSP3802484		En arrêt	
SSP3802483		Indéterminé	
SSP3802482		En arrêt	
SSP3802481		Indéterminé	
SSP3802480		Indéterminé	
SSP3802479		Indéterminé	
SSP3802478		Indéterminé	
SSP3802477		Indéterminé	
SSP3802476		En arrêt	
SSP3802475		Indéterminé	
SSP3802474		En arrêt	
SSP3802473		En arrêt	
SSP3802472		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3802471		En arrêt	
SSP3802470		En arrêt	
SSP3802469		En arrêt	
SSP3802468		En arrêt	
SSP3802467		Indéterminé	
SSP3802466		Indéterminé	
SSP3802465		En arrêt	
SSP3802464		Indéterminé	
SSP3802463		En arrêt	
SSP3802462		En arrêt	
SSP3802461		En arrêt	
SSP3802460		En arrêt	
SSP3802459		En arrêt	
SSP3802458		Indéterminé	
SSP3802457		Indéterminé	
SSP3802456		Indéterminé	
SSP3802455		En arrêt	
SSP3802454		En arrêt	
SSP3802453		Indéterminé	
SSP3802452		En arrêt	
SSP3802451		Indéterminé	
SSP3802450		En arrêt	
SSP3802449		Indéterminé	
SSP3802448		En arrêt	
SSP3802447		Indéterminé	
SSP3802446		En arrêt	
SSP3802445		Indéterminé	
SSP3802444		En arrêt	
SSP3802443		En arrêt	
SSP3802442		Indéterminé	
SSP3802441		En arrêt	
SSP3802440		En arrêt	
SSP3802439		Indéterminé	
SSP3802438		Indéterminé	
SSP3802437		En arrêt	
SSP3802436		Indéterminé	
SSP3802435		Indéterminé	
SSP3802434		Indéterminé	
SSP3802433		Indéterminé	
SSP3802432		Indéterminé	
SSP3802431		Indéterminé	
SSP3802430		Indéterminé	
SSP3802429		Indéterminé	
SSP3802428		Indéterminé	
SSP3802427		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3802426		Indéterminé	
SSP3802425		En arrêt	
SSP3802424		Indéterminé	
SSP3802423		Indéterminé	
SSP3802422		Indéterminé	
SSP3802421		Indéterminé	
SSP3802420		Indéterminé	
SSP3802419		Indéterminé	
SSP3802418		Indéterminé	
SSP3802417		Indéterminé	
SSP3802416		Indéterminé	
SSP3802415		Indéterminé	
SSP3802414		Indéterminé	
SSP3802413		Indéterminé	
SSP3802412		Indéterminé	
SSP3802411		Indéterminé	
SSP3802410		Indéterminé	
SSP3802409	grand garage paul bert	Indéterminé	
SSP3802408		En arrêt	
SSP3802407		En arrêt	
SSP3802406		Indéterminé	
SSP3802405		Indéterminé	
SSP3802404		Indéterminé	
SSP3802403		En arrêt	
SSP3802402	"relais de la tourelle"	Indéterminé	
SSP3802401		Indéterminé	
SSP3802400		En arrêt	
SSP3802399		Indéterminé	
SSP3802398		Indéterminé	
SSP3802397		Indéterminé	
SSP3802396		Indéterminé	
SSP3802395		Indéterminé	
SSP3802394		Indéterminé	
SSP3802393		En arrêt	
SSP3802392		En arrêt	
SSP3802391		Indéterminé	
SSP3802390		Indéterminé	
SSP3802389		Indéterminé	
SSP3802388		En arrêt	
SSP3802387		Indéterminé	
SSP3802386		Indéterminé	
SSP3802385	usine de la Maladière	Indéterminé	
SSP3802384		Indéterminé	
SSP3802383	"relais de la chaînette"	Indéterminé	
SSP3802382		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3802381		Indéterminé	
SSP3802380		Indéterminé	
SSP3802379		Indéterminé	
SSP3802378		Indéterminé	
SSP3802377		Indéterminé	
SSP3802376	Station Service SAINTE GENEVIEVE	Indéterminé	
SSP3802375		En arrêt	
SSP3802374		Indéterminé	
SSP3802373		Indéterminé	
SSP3802372		En arrêt	
SSP3802371		Indéterminé	
SSP3802370		Indéterminé	
SSP3802369	"le garage moderne"	Indéterminé	
SSP3802368		Indéterminé	
SSP3802367		En arrêt	
SSP3802366		En arrêt	
SSP3802365		Indéterminé	
SSP3802364		En arrêt	
SSP3802363		Indéterminé	
SSP3802362		Indéterminé	
SSP3802361		Indéterminé	
SSP3802360		Indéterminé	
SSP3802359		Indéterminé	
SSP3802358		Indéterminé	
SSP3802357		Indéterminé	
SSP3802356		En arrêt	
SSP3802355		Indéterminé	
SSP3802354		Indéterminé	
SSP3802353		En arrêt	
SSP3802352		En arrêt	
SSP3802351		En arrêt	
SSP3802350		En arrêt	
SSP3802349		Indéterminé	
SSP3802348		Indéterminé	
SSP3802347		Indéterminé	
SSP3802346		Indéterminé	
SSP3802345		Indéterminé	
SSP3802344		Indéterminé	
SSP3802343		Indéterminé	
SSP3802342		En arrêt	
SSP3802341		Indéterminé	
SSP3802340		Indéterminé	
SSP3802339		Indéterminé	
SSP3802338		Indéterminé	
SSP3802337		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3802336		En arrêt	
SSP3802335		Indéterminé	
SSP3802334		Indéterminé	
SSP3802333		Indéterminé	
SSP3802332		Indéterminé	
SSP3802331	les garages du temple	Indéterminé	
SSP3802330		Indéterminé	
SSP3802329		En arrêt	
SSP3802328		En arrêt	
SSP3802327		Indéterminé	
SSP457087	YONNE REPUBLICAINE	En arrêt	
SSP456841	FIGEAC AERO AUXERRE	En arrêt	Mécanique industrielle
SSP456823	110 BOURGOGNE	En arrêt	
SSP447621	SNOR	En arrêt	
SSP447159	FIGEAC AERO AUXERRE	En arrêt	Traitement et revêtement des métaux
SSP0011054	Carrosserie CHARMOT	En arrêt	
SSP0011012	Ancienne Goudronnerie	En activité	Récupération non ferreux
SSP0008616	EXIDE TECHNOLOGIES (Ex-CEAC)	En activité	Métallurgie du plomb et du zinc



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle